



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E177475

VALABLE JUSQU'AU

17/06/2026

ÉDITÉ LE

02/10/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/11/2014

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC PONTOISE

Siret : 807 572 268 00058

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 213521900155

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F10892N1244000 / 001 558114/2

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F10892N1244000 / 001 558114/2

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : KS RENOV

14 AVENUE EUGENE FREYSSINET  
95740 FREPILLON

Téléphone : 01 71 87 89 33

Portable : 07 64 67 57 39

Site Internet : www.ks-renov.com/

E-mail : compta@ks-renov.com

Responsabilité légale :

SIDIBE KANTARA CO-GÉRANT / SCHMITH KOFFI, MICKAEL CO-GÉRANT

Fax : 01 76 50 34 39

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/06/2024
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	18/06/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	18/06/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	18/06/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	18/06/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	18/06/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	18/06/2024
o Isolation des combles perdus	18/06/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	18/06/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.